

88

LES ÉDITIONS

DU

Catholicon Breton

PAR

Le Docteur Victor TOURNEUR

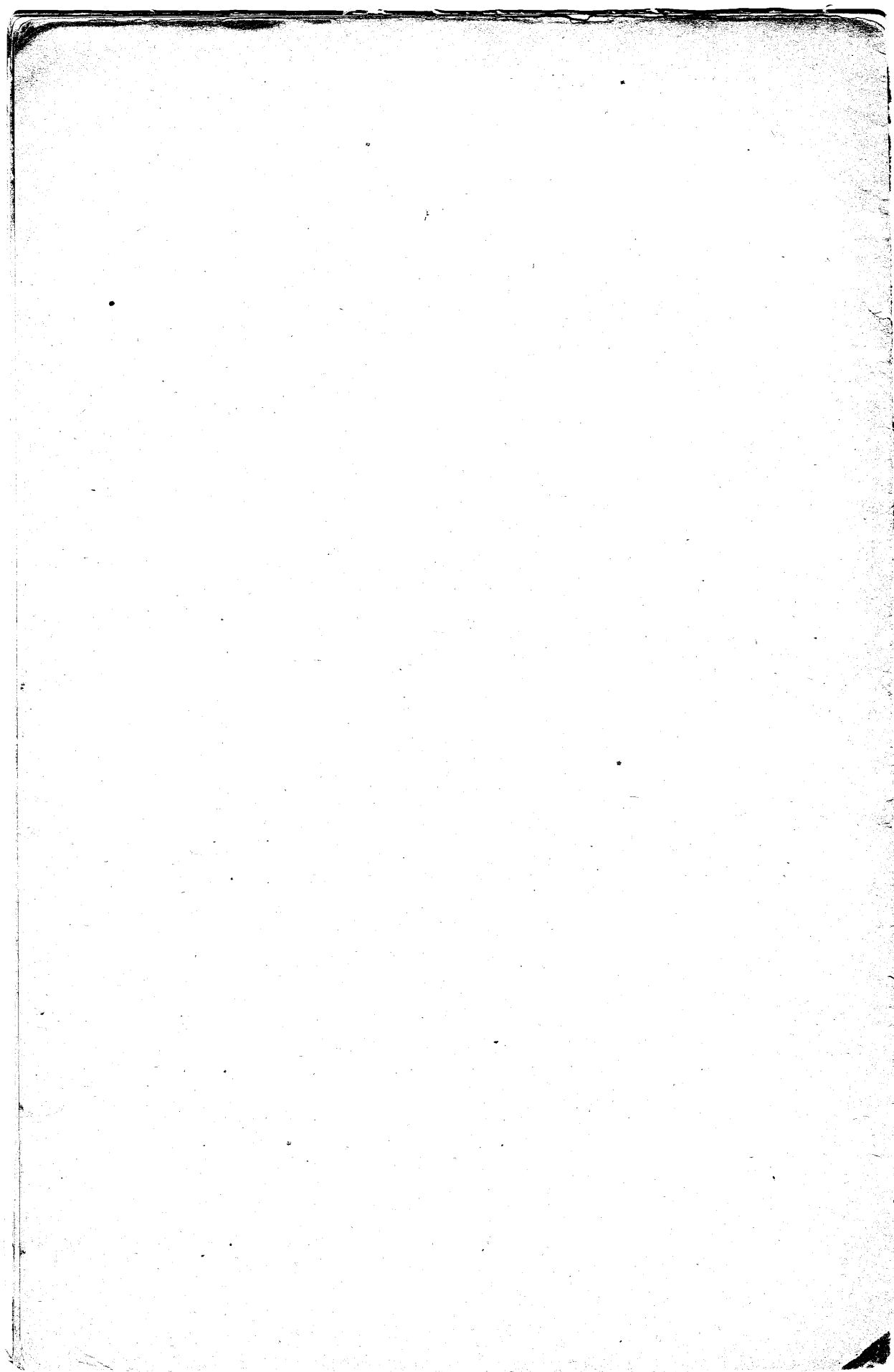
SECONDE ÉDITION



NANTERRE (Seine)

Edition du *Fureteur Breton*

1906



W (4)
P. 12
M. de la B. de
70 x

LES ÉDITIONS

DU

Catholicon Breton

PAR

Le Docteur Victor TOURNEUR

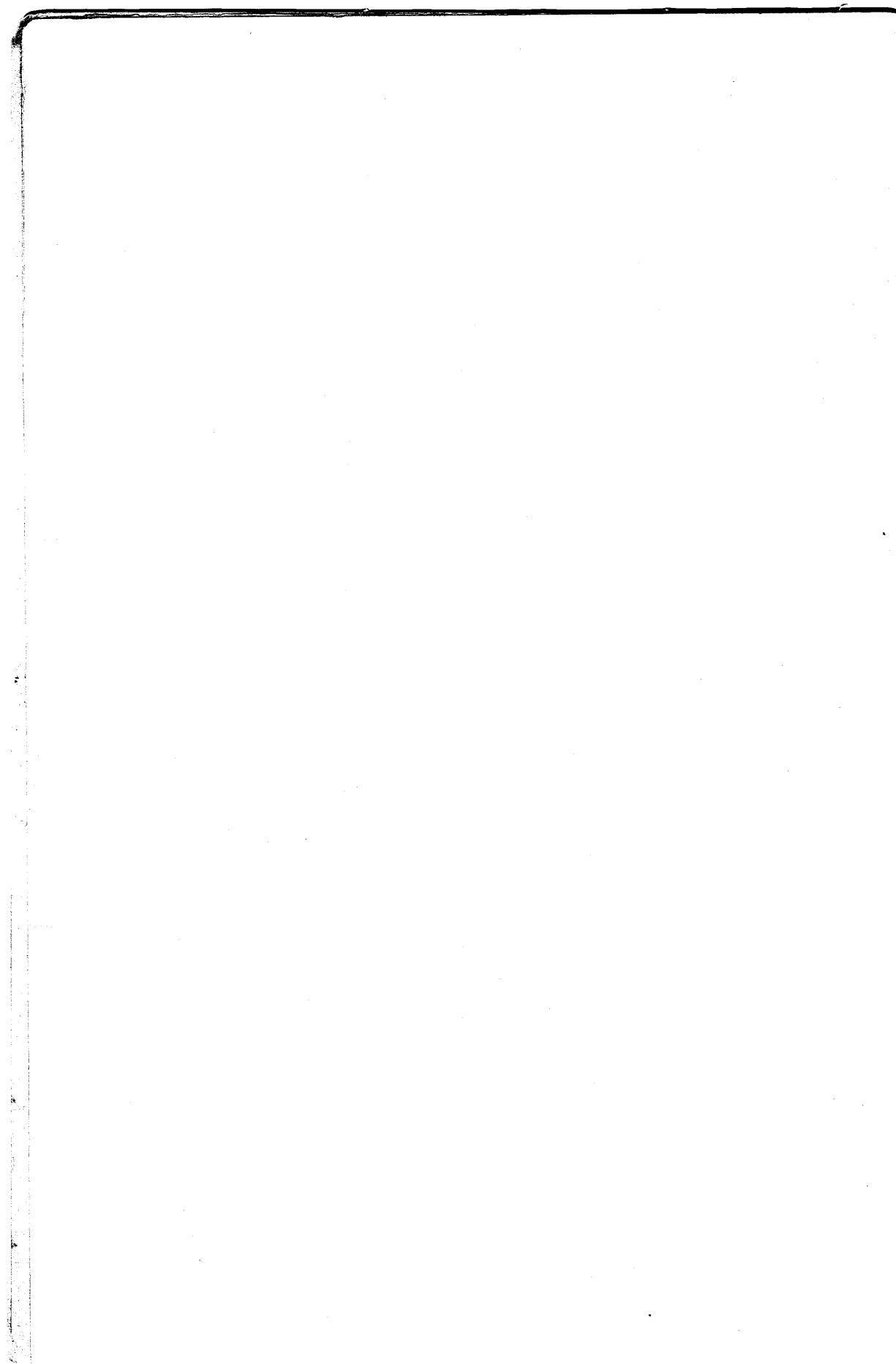
SECONDE ÉDITION



NANTERRE (Seine)

Edition du *Fureteur Breton*

1906



Les éditions du Catholicon breton

Au moment où l'activité savante se ranimait en Occident, l'invention de l'imprimerie vint à son heure favoriser l'expansion des connaissances, et parmi les premiers monuments de l'art nouveau, figurent déjà

des encyclopédies. Tel fut, entre autres, le *Catholicon* de Jean de Janua, vaste dictionnaire universel, comme l'indique son titre dans lequel, après une préface qui traite de la grammaire et de la rhétorique, les termes latins de l'époque sont l'objet de longs commentaires soignés (1).

Le *Catholicon* de Jean de Janua rendit beaucoup de services, ce qui lui valut une vogue qui suscita de nombreuses éditions (2). C'est à son image que fut rédigé un dictionnaire breton-français-latin qui parut à Tréguier en



La marque de Jehan Calvez (3).

1499, chez Jean Calvez, sous le même titre que son modèle (4).

(1) L'editio princeps parut à Strasbourg vers 1466. (COPINGER I N° 2253 de HAIN).

(2) Des éditions postérieures furent imprimées à Strasbourg, Augsbourg, Nuremberg, Cologne, Lyon, Venise, Paris, etc.

(3) Kalvez, en breton : charpentier.

(4) Le *Catholicon breton* semble avoir été connu des érudits à toutes les époques ; on

Le *Catholicon* breton est un petit in-folio gothique à deux colonnes de quarante-cinq lignes chacune, contenant cent et cinq feuillets imprimés. A l'heure actuelle quatre exemplaires en sont connus. Le premier se trouve à la bibliothèque publique de Quimper-Corentin. Divers érudits avaient déjà attiré sur lui (1) l'attention du monde savant, quand Le Men (2) en publia une édition dans laquelle, sous prétexte d'éviter les longueurs de l'original, il eut la fâcheuse idée de supprimer une partie du commentaire qui accompagne chaque mot breton. Deux autres exemplaires sont conservés à la Bibliothèque nationale de Paris : l'un d'eux est un splendide incunable bien complet, encore serré dans une antique reliure en veau gaufré, qui repose à l'heure actuelle sous les vitrines de la Galerie Mazarine (3) ; l'autre est avarié : il y manque en tête une couple de feuillets, et plusieurs cahiers y ont été anciennement remplacés par des feuilles blanches (4). Ils ont été décrits par M. L. Delisle (5).

Un quatrième exemplaire se trouve à Rennes (6), d'après Marie Pellechet (7).

voit par les citations qui s'y trouvent, que DAVIES s'en est servi pour la rédaction de son dictionnaire gallois (*Antiquæ linguæ britannicæ dictionarium duplex* Londres 1632) ; de même, le P. GRÉGOIRE DE ROSTRENEN cite dans sa préface, parmi les sources de son dictionnaire français-celtique (*Dictionnaire françois-celtique ou françois-breton*, Rennes 1732) « un fragment de dictionnaire breton, françois-latin in 4^e de cent feuillets, compilé par D. YVES LAGADEC, prêtre selon quelques-uns, et selon d'autres par M. AUFFRET COADQUEUERAN, chanoine de Tréguier, imprimé à Tréguier chez Jehan Calvez l'an 1499 ». DUCANGE s'est également servi du *Catholicon breton*, dont il parle dans sa préface ; mais il a lu inexactement le nom de l'imprimeur qu'il appelle *Casnez* ; les bénédictins et les auteurs des éditions modernes ont reproduit aveuglément cette mauvaise lecture. (Voy. p. ex. éd. Didot I, page 30, col. b. fin).

(1) MIOUCEC DE Kerdanet, *Notices chronologiques sur les théologiens etc. de la Bretagne*. Brest, 1818, p. 66 ; FRÉMINVILLE, note dans CAMBRY, *Voyage dans le Finistère*, Brest, 1836, p. 332 ; P. MÉRIMÉE, *Notes d'un voyage archéologique dans l'Ouest de la France*. Paris, 1836, p. 203, etc.

(2) *Le Catholicon de Jehan Lagadeuc, dictionnaire breton, français et latin d'après l'édition de M^e Auffret Quatqueueran*. Lorient [1867].

(3) Coté X, 1429 a, n^o d'exposition 315.

(4) Coté X, 453, réserve.

(5) L. DELISLE, *Notes sur quelques livres bretons imprimés au XV^e et au XVI^e siècle*. Bibliothèque de l'Ecole de Chartes, LVI, 1895, pp. 65-76.

(6) Coté D, 5, 126.

(7) M. PELLECHET, *Catalogue général des incunables des Bibliothèques publiques de France*. Paris, 1897, p. 339.

*
* *

La question de savoir quel est l'auteur du *Catholicon* a déjà été maintes fois controversée ; tous les recueils bibliographiques sans exception placent cet ouvrage sous la rubrique *Auffret* (1), ne s'apercevant pas qu'ils reproduisent une erreur introduite dans la science de la bibliographie par Hain, semble-t-il : Auffret est en effet un simple prénom breton, et si on attribue le *Catholicon* à Auffret Quatqueueran, c'est à la rubrique Quatqueueran qu'il devrait figurer.

D'autres opinions se sont produites :

Habasque (2) rapporte la croyance courante à son époque, d'après laquelle Lagadec aurait rédigé la partie latine, Yves Roperz le texte breton, et Auffret Quatqueueran les notes françaises. Mais cette théorie est contredite, comme on le verra, à la fois par l'*incipit* et par l'*explicit* qui assignent comme auteur à l'œuvre entière, l'un Jean Lagadec, l'autre Auffret Quatqueueran.

Le Men (3), pour essayer de concilier les choses, affirma que Jean Lagadec était l'auteur de l'ouvrage, Auffret Quatqueueran l'éditeur, et Yves Roperz l'ouvrier compositeur. Il fondait cette dernière allégation sur trois vers bretons qui suivent l'*explicit* ; il a malheureusement négligé de les traduire pour montrer comment il les comprenait (4). Sa théorie paraît avoir été partagée par M. Wh. Stokes (5).

Enfin, de la Borderie (6) a prétendu démontrer qu'Auffret Quatqueueran aurait tracé le plan de l'œuvre, tandis que Lagadec en aurait exécuté une partie sous sa direction, et qu'Yves Roperz aurait terminé l'ouvrage

(1) Voy HAIN, BRUNET, GRAESEL, KERVILER, etc., et M. PELLECHET elle-même qui aggrave la faute en écrivant Auffret de Quatqueueran, reproduisant par là une erreur de transcription de Le Men *Le Catholicon de Jehan Lagadec*, p. 226.

(2) *Notions historiques... sur le... département des Côtes-du-Nord*. Paris, 1835-37, II p. 225.

(3) *Le Catholicon de Jehan Lagadec*, préface f^o, 2, v^o (non numéroté).

(4) Ces vers comme tous les vers moyen bretons ont une construction tourmentée par suite des exigences des rimes intérieures. De là résultent des difficultés pour la traduction.

(5) *Revue Celtique* (I, 1870 72), page 395.

(6) *L'Imprimerie en Bretagne au XV^e siècle*. Nantes, 1878, pp. 88-94.

laissé inachevé par les deux premiers auteurs. Cette théorie repose sur l'existence d'une copie manuscrite du *Catholicon* dont le dernier article est *pres*, à laquelle de la Borderie attribue par erreur la date de 1464.



Le premier document qu'il faut étudier pour déterminer quel fut l'auteur réel du *Catholicon*, est précisément cette copie manuscrite non datée, qui est conservée à la Bibliothèque nationale de Paris (1). L'écriture de ce volume est de la fin du XV^e ou du commencement du XVI^e siècle.

Le Men (2) qui l'a signalé le premier à ma connaissance, avait laissé pendante la question de savoir si c'est le manuscrit original du *Catholicon*, ou une simple copie. M. H. Gaidoz s'est nettement prononcé pour cette seconde éventualité, sans toutefois donner les raisons qui ont formé son opinion (3). Celle-ci est juste, car le manuscrit du *Catholicon* est de différentes mains et contient des lacunes de transcription. (4)

Cette copie du *Catholicon* donne en outre un certain nombre d'articles qui ne figurent pas dans l'édition de Tréguier (5); de plus, elle présente avec cette dernière des variantes orthographiques nombreuses. Enfin, elle contient une préface datée du 16 août 1464 (6), qui ne se trouve pas non plus dans l'édition de Tréguier. Comme elle a été imprimée par

(1) Ce Ms est perdu dans le *Fonds latin*, où il porte le n° 7056, au lieu de figurer au *Fonds celtique* avec les autres manuscrits bretons. Il a été décrit par M. L. DELISLE, *Bibliothèque de l'Ecole de Chartes*, LVI, 1895, pp 65-66. M. Delisle dit que la date de la copie de ce ms « doit être de bien peu postérieure à 1464 »

(2) Le *Catholicon de Jehan Lagadeuc*, préface fol. 1. note.

(3) *Revue celtique* I (1870-72), p. 305. note.

(4) La première main s'arrête au f° 20, après l'article *Burgundia*; le v° est laissé en blanc et la deuxième main a recommencé au f° 21 avec l'article *Bourguignon* pour cesser au f° 37, après l'article *corn*. Les f°s 38, 39 et 40 sont blancs. et, au f° 41, l'article *corn* est répété avec développements. Cette nouvelle main va jusqu'au f° 105 et se termine à l'article *instruction*. Les f°s 106 à 109 sont blancs, et au f° 110, commence l'article *molestaff*, d'une nouvelle écriture qui va jusqu'au f° 131 où elle s'arrête après le mot *pres*.

(5) M. Wh. Stokes a publié ceux qui ont trait aux lettres A et B. Voy. *Revue celtique* I (1870-72), p. 398-399.

(6) C'est ce qui a fait croire à DE LA BORDERIE que le Ms. était de 1464. On comprendra sans peine qu'un Ms. peut contenir une date bien antérieure à l'époque où il a été écrit.

Le Men, il n'y a pas lieu de la reproduire à nouveau. Or, cette préface donne des renseignements précis sur l'auteur du *Catholicon* breton.

On y apprend que Jehan Lagadeuc, bachelier ès arts et en droit canon de la paroisse de Ploegonuen (1), au diocèse de Tréguier, composa ce livre dans le but d'être utile aux pauvres clercs de Bretagne et aux ignorants qui désiraient apprendre le latin, en rangeant les mots bretons par ordre alphabétique, et en y ajoutant leurs équivalents latins et français (2). Voilà qui est précis ; l'auteur du *Catholicon* est Jean Lagadeuc, comme l'avait affirmé Le Men ; c'est bien lui qui a dressé la liste alphabétique des mots bretons et les a interprétés en latin et en français. C'est d'ailleurs ce que répète un peu plus brièvement et d'une façon moins claire l'*incipit* de l'édition de Tréguier de 1499 (3).

La paternité du *Catholicon* breton est une fois de plus assurée à Lagadeuc, par l'article *Montrolaes* de cet ouvrage, où Lagadeuc en est déclaré le *constructor* (4). Enfin, l'*explicit* est précédé de quatre vers latins qui appellent la bénédiction du Christ sur l'auteur (5), et non les auteurs, comme ce serait le cas si Lagadeuc avait eu quelque collaborateur.

(1) Aujourd'hui Plougonven (Finistère), arrondissement de Morlaix et canton de Plouigneau au diocèse de St-Brieuc.

(2) *Ego Joannes Lagadeuc, parrochie de Ploegonuen, diocesis trecorensis, in artibus et decretis bachalarius, quamvis indignus, ad utilitatem pauperum clericulorum britannie, vel rudium in pericia latinitalis, hoc opusculum composui, primo ponens et ordinans britonicum secundum ordinem quem frater Joannes Januensis tenet in suo Catholicon, sibi addiciens gallicum deinde latinum eiusdem significationis, ut per illud britanicum poterint ad gallici et latini pervenire cognicionem.* » (LE MEN. *Le Catholicon de Jehan Lagadeuc*, préface f° 1 v°).

(3) *Incipit dictionarius britonum continens tria ydiomata uidelicet : britanicum, secundum ordinem litterarum alphabeti, gallicum et latinum, superaddita a M. I. Lagadec diocesis Trecorensis, compositus ad utilitatem clericorum nouellorum britanie,* f° 1 v° au bas de la 2° colonne. Remarquez que les points qui séparent les divers membres de la phrase ont la valeur de simples virgules. DE LA BORDERIE fait dépendre a M. I. Lagadeuc de *superaddita*, mais à la lumière de la préface du Ms étudiée plus haut, il est clair que ce complément se rapporte à *compositus*.

(4) F° 66 v°, au bas de la 2° colonne : « *Montrolaes*, c'est une ville, unde est oriundus constructor huius opusculi, i. de unde prope, uidelicet de parochia de Ploegonuen ». On a déjà rencontré ce détail plus haut dans la préface de la copie manuscrite.

(5) *Hoc opus effeci, dans gratiam neumati almi.*

Iuuanem michi sit laus uirtus gloria sibi.

Uerbo, plasmatori, patri, toti deitati,

Autorem libri benedicat dextera Christi, f° 105 v°, col. 2 et LE MEN, p. 225. DE LA BOR-

*
* *

C'est à la fin du *Catholicon* que les difficultés se pressent. En effet, l'*explicit* attribue formellement la composition et la rédaction de l'œuvre à M^e Auffret Quatqueueran en son temps chanoine de Tréguier, recteur de Ploerin (1) près Morlaix (2). Il est matériellement impossible de concilier cette donnée avec les résultats dûment contrôlés qui ont été obtenus ci-dessus. Il s'en suit que les renseignements contenus dans cet *explicit* sont erronés, et il importe d'expliquer comment cette erreur s'est produite.

Remarquons d'abord qu'en 1499, Auffret Quatqueueran était mort, puisqu'il est dit avoir été " en son temps " chanoine de Tréguier, etc. Il n'a donc pu surveiller l'édition de 1499, et l'*explicit* a été rédigé par Jean Calvez. Or il y a quelque chose dans le *Catholicon* imprimé qui est sans aucun doute de la plume de Quatqueueran, c'est la longue préface qui précède l'*incipit* alors qu'elle devrait logiquement le suivre ; celle-ci n'a pu être rédigée que par un prêtre. Elle a plus l'apparence d'un sermon fait dans les règles, que d'une préface de dictionnaire : chacune des idées qui y sont développées débute par une citation puisée dans les Livres Saints, dont elle est le commentaire.

Cette circonstance jette un jour complet sur le rôle de Quatqueueran dans la tradition du *Catholicon*. Le chanoine de Tréguier, qui était sans

DERIE, *L'imprimerie en Bretagne au XV^e s.*, p. 92, n^o 1 traduit ces vers et fait uncontresens dans le premier. Il le rend : « J'ai fait cet ouvrage avec l'aide que m'a donné la grâce de l'Esprit Saint » au lieu de : remerciant l'Esprit Saint. Il écrit dans *gratia*, faute d'avoir vu le tilde qui surmonte le second *a* de *gratiam*, et fait remarquer qu'il y a solécisme pour *dante gratia*. Je dois avouer ne pas comprendre ce *dante gratia*.

(1) Aujourd'hui Plourin, Finistère, canton de Morlaix.

(2) f^o 105, v^o, col. 2 « *Cy finist ce presant libure nomme le catholicon le quel contient trois langaiges scauoir breton, franczoyz et latin, le quel a este construit compile et intitule par noble et uenerable Maistre auffret quatqueueran en son temps chanoine de treguier recteur de Ploeren pres morlaix preuoians que cestoist une chose propice et utile de mettre ces trois langaiges concordens lung a laultre quant affin et pour instruire les simples gens a auoir la cognoissance des ditz langaiges ainsi que le libure le demonstre. Et imprime a la cite de lantreguier par Jehan caluez le cinquiesme jour de novembre. Lan mil CCCC IIII uingt et dix neuf.* »

doute un lettré, s'était procuré pour son usage personnel une copie du *Catholicon* de Lagadeuc plus ou moins conforme à l'original. Un jour qu'il se sentait en verve, il utilisa les blancs du premier feuillet pour y écrire une préface de sa façon (1) à l'aide de citations bibliques appropriées. En homme pratique soucieux de son bien, il avait posé sa signature à la fin du manuscrit pour affirmer qu'il était bien sa propriété. La preuve qu'il ne songea pas à se donner pour auteur du *Catholicon* et qu'il n'y fit aucun remaniement, réside dans ce fait qu'il laissa subsister l'*incipit* ainsi que l'article *Montrolaes* où Lagadeuc s'affirme le véritable auteur de l'œuvre, et en ce que l'édition de 1499 ne renferme, pour les parties communes, aucun article, aucune phrase qui ne se trouve dans la copie manuscrite. Après la mort de Quoatqueueran, les ms. tomba entre les mains de Jean Calvez, qui, voyant la signature de la fin, et la préface d'allure nettement ecclésiastique qui figurait en tête du volume, sans approfondir autrement les choses attribua à Quoatqueueran la paternité de l'œuvre, quelque peu à l'étourdie. Ainsi s'explique l'origine des contradictions irréductibles qui existent entre l'*incipit* et l'*explicit*.



L'*explicit* de l'édition de 1499 est suivi de trois vers bretons qui ne sont pas sans présenter quelque difficulté.

Euzen Roperz — credet querz — a Kaerdu (2)

En composas — ung pas ne fallas tu —

Bedenn yssu hac en continuas — (3)

(1) Voici le commencement de cette préface : « *qui lingua liquitur oret ut interpretatur.* » *sicut dicit apostolus. Corintiorum XIII. Loqui lingua ignota non prodest auditoribus sine expositione. Unde praedicante laycis quod loquuta lingua latina statim exponunt lingua gallicana aut britanica. Sic in isto libro primo loquitur nobili lingua britanica decenti gallicana, decentissime latina. Sic auctor huius libri intendens prodesse tribus statibus hominum latinis omnibus, significata grammaticae scripture positive transtulit in britanico primo, gallicano secundo, dignissimo latino tercio, etc.*

(2) Prononcez *Kaerzu* pour rimer avec *Roperz* et *querz*. Voy. EM. ERNAULT, *Revue celtique*, VI p. 396.

(3) f° 105 v°, col. 2, fin.

ce qui signifie (1) : Yves Roperz — croyez-le bien — de Kaerdu (2) le composa — il n'y manqua point (3) — et le continua jusqu'à la fin (4).

Quel a donc été le rôle de cet Yves Roperz ?

Il faut considérer en premier lieu que le verbe moyen-breton *composaff* (5) est le terme propre usité pour désigner le travail de l'ouvrier compositeur, bien qu'il puisse également se dire du travail de l'auteur. Comme il n'y a pas moyen de faire de Roperz un des auteurs du *Catholicon*, puisque celui-ci est tout entier l'œuvre de Lagadeuc, il ne peut n'avoir été, comme le disait Le Men, qu'un des compositeurs de l'édition de 1499.

Un fait qui vient à l'appui de cette hypothèse, c'est que Roperz rédige sa déclaration en Breton ; ce n'était donc pas un lettré comme Lagadeuc ou Quatqueueran, qui écrivent en latin, ni même comme Calvez, qui formule son *explicit* en français. Roperz est un naturel du pays qui se sert de l'idiome local.

De la Borderie prétend que Roperz ne peut avoir été un ouvrier compositeur, car, dit-il, aucune mention de ses pareils ne se trouve à la fin des anciennes impressions ; bien plus, une telle citation, au point de vue des rapports qui existaient entre les ouvriers et les maîtres, serait d'après lui anormale.

La difficulté disparaît complètement si l'on admet que Roperz fut un auxiliaire, une sorte d'associé comme nous voyons les maîtres-imprimeurs s'en adjoindre. Sans sortir de la Bretagne, on peut citer plus d'un exemple : Maître Pierre Bellescullée, imprimant à Rennes en 1484 les coutumes de Bretagne, s'adjoignit un certain Josse, qui, bien que n'étant

(1) Ces vers ont été traduits pour la première fois par DE LA VILLEMARQUÉ apud DE LA BORDERIE, op. cit. p. 92.

(2) *Kaerdu*, aujourd'hui *Kerdu*, commune de Perros Guirec, Côtes-du-Nord.

(3) Je n'avais pas compris ce vers. M. Em. Ernault m'a fait remarquer l'analogie de construction qui existe entre ce passage et le vers 19 du *Mystère de Ste Barbe*, *he reas, ne fallas quet*, il la conduisit, il n'y manqua pas, c'est-à-dire il ne manqua pas de la conduire. Ici l'expression complète serait *ne fallas ne quet*, il ne manqua d'aucun côté, c'est-à-dire en aucune façon. *Ung pas ne fallas tu* doit donc signifier il n'y manqua point.

(4) On pourrait traduire le tout d'une façon un peu moins littérale, comme suit : Yves Roperz de Kerdu, croyez-le bien, ne manqua pas de le composer et de le continuer jusqu'à la fin.

(5) EM. ERNAULT. *Glossaire moyen-breton*, Paris 1895, p. 115.

pas maître-imprimeur, est cité dans la souscription (1). De même, Robin Foucquet, qui, protégé par le seigneur Jean de Rohan, imprima toute la série des incunables de Bréhant-Loudeac, signe tout seul ses exemplaires (2), mais annonce dans l'*explicit* qu'il a travaillé avec Jean Cres (3). En somme, on voit que, contrairement à ce qu'affirme De la Borderie, les maîtres-imprimeurs mentionnent souvent les noms de leurs auxiliaires. La seule particularité offerte par l'édition du *Catholicon* de 1499, c'est qu'au lieu d'être inscrit dans l'*explicit*, le nom d'Yves Roperz figure dans une note séparée.

En résumé, le *Catholicon* breton a pour auteur Jean Lagadeuc ; il a été imprimé en 1499 par Jean Calvez et Yves Roperz d'après un manuscrit qui avait appartenu à Auffret Quatqueueran.



Il existe encore deux éditions abrégées du *Catholicon* breton. Toutes deux sont postérieures à celle de 1499. Les deux seuls exemplaires qui en sont connus, sont conservés à la Bibliothèque nationale de Paris. Le premier (4) est incomplet : les premiers folios manquent. Cette édition a été préparée par Jean Corre de Tréguier. L'impression paraît dater des premières années du XVI^e siècle.

Le second est un joli petit in-4 gothique de 160 pp. imprimé par Yvon Quilleuere à Paris (5). L'*explicit* en est daté de la manière suivante :

Anno sesqui millesimo vicesimo primo, pridie kalendas februaris.

C'est la seule impression ancienne, où, à ma connaissance, quinze cents soit noté *anno sesqui millesimo*. Il paraît que les *sesquipedalia verba* du bon Horace empêchaient Yvon Quilleuere de dormir.

VICTOR TOURNEUR.

(1) [DE LA BORDERIE]. *L'Imprimerie en Bretagne au XV^e siècle*, p. 71.

(2) Idem, p. 1-65.

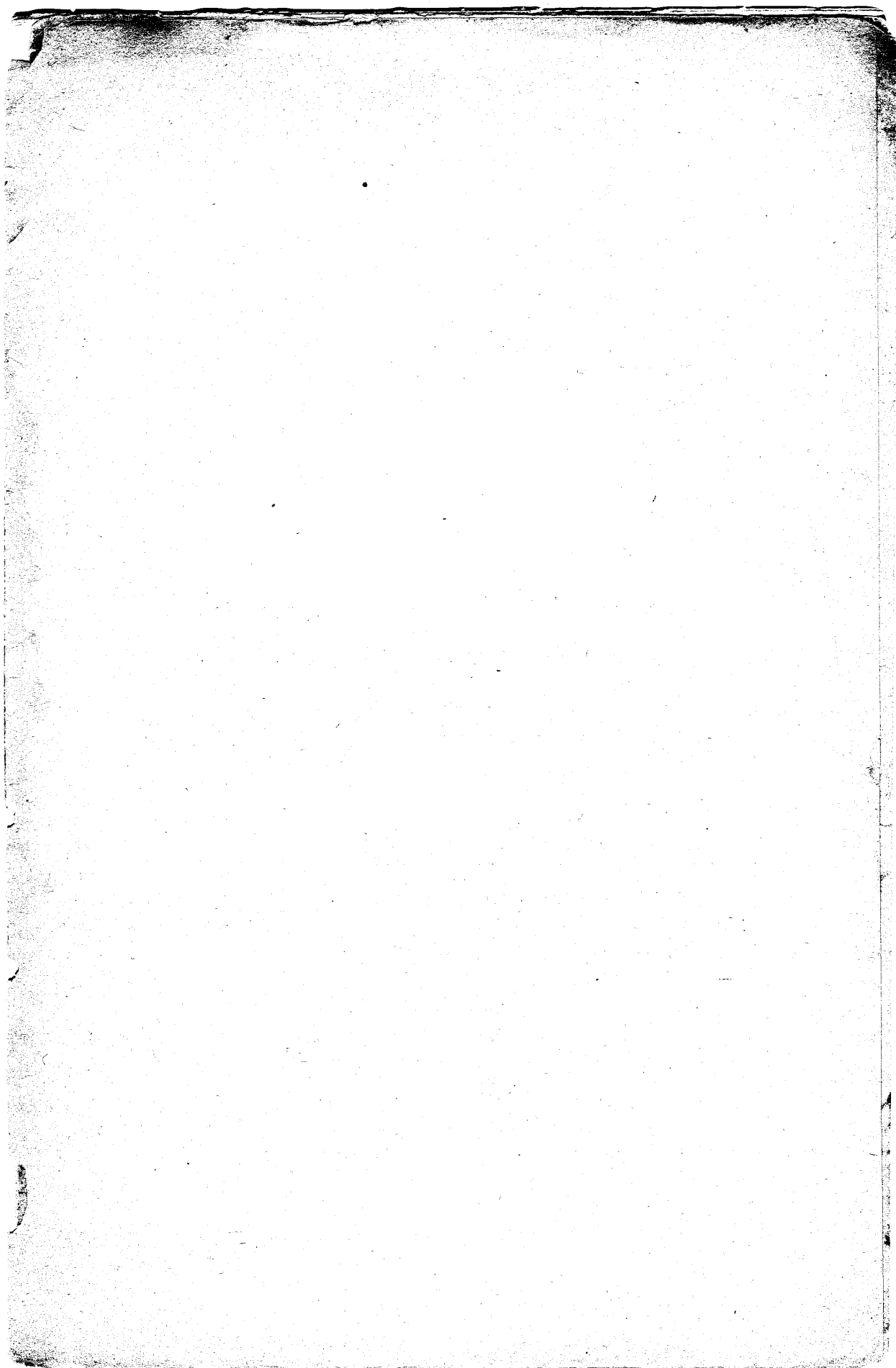
(3) Jean Cres s'établit plus tard imprimeur à Lantenac.

(4) Coté X 496, réserve. Décrit par M. L. DELISLE, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, LVI (1893), pp. 67-68.

(5) Coté X 2059, réserve. Décrit par M. DELISLE, *o. c.*, pp. 68-69.

Grande Imprimerie du Centre. — HERBIN, Montluçon.

cc. 1



Le Fureteur Breton



Bulletin Documentaire Périodique

Paraissant tous les deux mois.

Directeur : **Maurice LE DAULT**, à Nanterre (Seine).

UN AN. — France : 3 fr. ; Etranger : 3 fr. 50.

(Les abonnements partent d'Octobre).

Curiosités historiques, littéraires et artistiques de Bretagne. —
Langue Bretonne. — Archéologie. — Traditions populaires. — Icono-
graphie. — Etudes celtiques. — Généalogie des familles Bretonnes.
— Bibliographie. — Questions et Réponses, etc.

Le Fureteur Breton est l'intermédiaire de tous les chercheurs bretons
et celtisants.

SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE